



## Entente d'entreposage à long terme d'échantillon

Inclus à notre offre de service régulière, nous offrons l'entreposage des échantillons pour une période minimale de trente (30) jours après réception au laboratoire afin de permettre à nos clients de demander la reprise de certaines analyses, l'ajout d'analyses supplémentaires ou pour le retour des échantillons non-utilisés. L'entreposage des échantillons sans analyses est facturé au coût de 5.00 \$/échantillon pour les premiers trente (30) jours. Nous reconnaissons que pour certains projets, un délai d'entreposage plus long puisse être nécessaire en raison des besoins spécifiques du projet.

AGAT offre deux options d'entreposage à long terme. Si aucun entreposage supplémentaire n'est demandée et qu'une Entente d'entreposage à long terme n'est pas signée, ou, aucune entente de retour des échantillons non-utilisés n'est convenue, les échantillons seront éliminés après la période initiale de trente (30) jours suivant la réception au laboratoire. Pour l'entreposage à long terme, veuillez choisir l'une des deux options suivantes :

### Option 1 : période d'entreposage de six (6) mois – 75.00 \$/échantillon

Les échantillons sont entreposés pour une période de six (6) mois. Ils sont gardés dans un environnement contrôlé approprié, compatible avec les délais de conservation exigés pour les paramètres d'analyse requis, puis, à température ambiante une fois les délais de conservation dépassés. Le coût par échantillon est de 75.00 \$ et est facturé au moment de la demande d'entreposage à long terme. Les échantillons sont automatiquement éliminés six (6) mois après la date du début de la présente entente sauf si des directives spéciales par écrit sont données par le client. AGAT se dégage de toute responsabilité pour des échantillons éliminés après la date prévue à l'entente si des instructions supplémentaires n'ont pas été fournies avant la fin de la dite entente.

### Option 2 : période d'entreposage d'un (1) an – 150.00 \$/échantillon

Les échantillons sont entreposés pour une période d'un (1) an. Ils sont gardés dans un environnement contrôlé approprié, compatible avec les délais de conservation exigés pour les paramètres d'analyse requis, puis, à température ambiante une fois les délais de conservation dépassés. Le coût par échantillon est de 150.00 \$ et est facturé au moment de la demande d'entreposage à long terme. Les échantillons sont automatiquement éliminés un (1) an après la date du début de la présente entente sauf si des directives spéciales par écrit sont données par le client. AGAT se dégage de toute responsabilité pour des échantillons éliminés après la date prévue à l'entente si des instructions supplémentaires n'ont pas été fournies avant la fin de la dite entente.

## Consentement du client

\_\_\_\_\_

Nom

\_\_\_\_\_

Numéro de bon de travail

\_\_\_\_\_

Compagnie

\_\_\_\_\_

Laboratoire AGAT local

\_\_\_\_\_

Date